



droit de retourner en france,mon pays natal.

Par **shera**, le **25/09/2009** à **17:37**

bonjour,

je suis née en france en 1961, mon cursus scolaire se termine en troisième année à l'école d'infirmières de lyon, en 1982. Suite à une tragédie familiale mes parents me marient en Algérie où je vis actuellement.

Depuis 1995 jusqu'en 2007 j'ai fait plusieurs demandes de visas qui ont toutes été refusées sans motivation.

pourtant des liens privilégiés me rattachent plus que d'autres à la France. Toute ma famille vit en France, mes frères et sœurs sont Français. Pendant mes études j'ai travaillé en tant qu'auxiliaire puéricultrice, élève infirmière et aide soignante (les certificats et fiches de paie sont en ma possession)

J'ai ma carte de résidence périmée en 1987. Je suis une victime des lois et phénomènes liés à l'immigration.

La France et l'Algérie sont mes deux pays, j'aimerais pouvoir circuler entre les deux sans obligation de visa.

J'espère que vous comprendrez mon cas, et que vous m'indiquerez quel processus suivre.
merci